

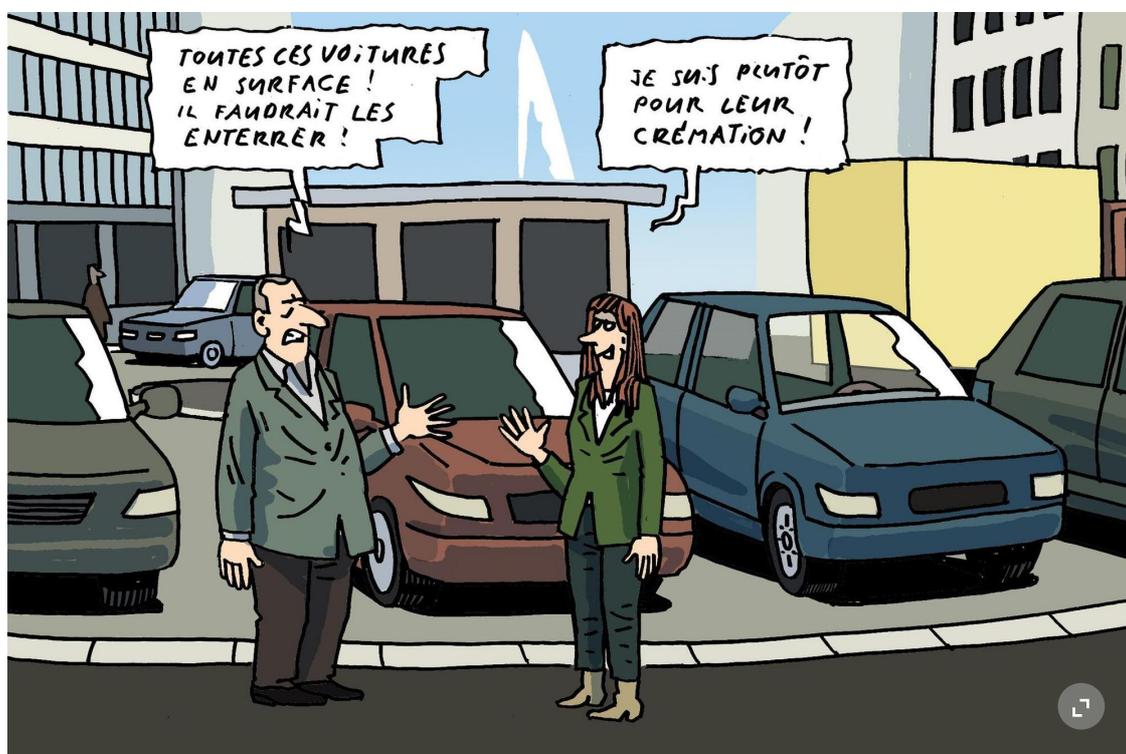
Face à face

Clé-de-Rive ou pas?

OPINION Invitées

Publié: 26.01.2021, 20h32

0 commentaire



HERRMANN

Il faudra se faire un avis sur le projet de parking sous la rue Pierre-Fatio. Un référendum contre sa réalisation soumet ce chantier au suffrage municipal genevois. La conseillère administrative Marie Barbey-Chappuis salue le vaste projet dont le parking n'est qu'un élément et l'historienne Isabelle Brunier, représentante d'une association d'habitants, voudrait la piétonnisation sans le parking.

«Genève a enfin rendez-vous avec son futur»

Marie Barbey-Chappuis

▼ Afficher plus

La population genevoise se prononcera le 7 mars sur l'avenir qu'elle entend offrir à son centre-ville. Un enjeu important qui touche non seulement à la qualité de vie de ses habitants mais également à l'attractivité de ses commerces.

Alors que nous traversons une période morose, je suis favorable à dynamiser et embellir notre centre-ville. Le projet de piétonnisation de Clé-de-Rive s'inscrit dans le prolongement de ce que la Ville a réussi par le passé avec les places du Molard, de la Fusterie et la promenade Saint-Antoine. Qui remettrait en question ces lieux dont nous nous sommes toutes et tous emparés avec plaisir: des espaces urbains conviviaux, avec leurs terrasses, leur végétation, leurs animations et une sécurité renforcée. Clé-de-Rive et sa large zone piétonne compléteront le périmètre d'un centre-ville plus chaleureux et mieux accessible par tout mode de déplacement.

Grâce à la mise à disposition d'environ 400 places pour les deux roues sous Pierre-Fatio et à l'aménagement de cheminements pour la petite reine, l'accès au centre-ville sera facilité pour toutes celles et tous ceux qui apprécient la mobilité douce. Le regroupement des transports publics à la rue d'Italie améliorera une desserte aujourd'hui chaotique et dangereuse pour les piétons et les cyclistes. S'agissant du parking en sous-sol, celui-ci permet de supprimer dans une opération neutre 500 places de stationnement afin de libérer de l'espace public en surface et de créer une véritable zone piétonne.

Alors que l'on parle d'économie circulaire et de proximité, les maraîchers auront enfin une esplanade qui leur sera dédiée. La végétation aujourd'hui chétive et peu cohérente sera remplacée par une arborisation offrant de meilleurs ombrages: avec 84 nouveaux arbres et un solde positif de plantations, nous contribuerons à rafraîchir le centre-ville, qui en a bien besoin à l'heure des enjeux climatiques. Il suffit d'apprécier la vue aérienne surplombant les Casemates et Pierre-Fatio pour réaliser ce que Clé-de-Rive apportera en qualité urbaine.

Il s'agit aujourd'hui de ne pas reproduire l'échec de la piétonnisation de la place Neuve. Il y a vingt ans, nous assistions aux mêmes débats qui bloquent tout progrès. En disant oui à Clé-de-Rive, nous nous donnons la possibilité de réaliser tout de suite ce que Genève mérite d'avoir: un vrai centre-ville piéton financé par un partenariat public-privé. Celui-ci bénéficiera aux finances publiques grâce à l'apport à terme de quelque 169 millions de francs de recettes du parking.

Nous sommes très en retard, contrairement à d'autres villes européennes qui ont réussi à dynamiser le petit commerce tout en créant des zones piétonnes de qualité pour les habitant-e-s. Vous l'avez compris: assez de palabres, de discussions et d'études. Le compromis, nous le tenons. Il est positif pour toutes et tous, dans l'intérêt général. Les votants en Ville de Genève doivent saisir cette opportunité pour rentrer dans une nouvelle ère.

«Un parking obsolète, inutile et nuisible»

Isabelle Brunier

▼ [Afficher plus](#)

Le projet Clé-de-Rive relève d'une vision dépassée. Conçu il y a plus d'une décennie, il ne prend pas en compte les attentes actuelles de la population exprimées lors de votations populaires, acceptant la loi pour une mobilité cohérente et équilibrée en 2016, et en 2020 celle sur les nouvelles règles de compensation des places de parking. Surtout, il est en totale contradiction avec les objectifs que nous impose l'urgence climatique, soit de réduire de 60% nos émissions de gaz à effet de serre d'ici à 2030.

De plus, il est inutile puisque sept parkings (Saint-Antoine, Mont-Blanc, Rive, Villereuse, Eaux-Vives 2000 et les deux nouveaux de la gare des Eaux-Vives) existent déjà, souvent sous-occupés. N'oublions pas que le quartier est bien desservi par le dense réseau des transports publics, Léman Express compris. Sa construction va faire disparaître 69 arbres, dont neuf centenaires, qui seront certes remplacés mais par des sujets de petite taille qui ne pourront jamais se développer au-dessus d'une dalle de béton ni ombrager l'espace public comme le montrent les idéales mais trompeuses images des promoteurs. L'existence de ce parking, loin de dissuader les automobilistes de venir à l'hypercentre, va au contraire les encourager, au détriment de la santé des habitants de quartiers qui subissent déjà le transit continu des voitures. En effet, les pollutions de l'air et sonore, qui ne respectent pas les normes légales fédérales de 1985, continueront pendant soixante-cinq ans au minimum. Ne répétons pas l'erreur de la place De-Grenus avec son parking central, en droit de superficie, empêchant toute amélioration pour les usagers!

Une question de coût et d'égalité de traitement.

Il s'agit d'un paquet (mal) ficelé. Si le parking se fait, et seulement à cette

condition, les promoteurs promettent des zones piétonnes, des espaces publics dégagés. Mais il s'agit bien d'un marché de dupes puisque ces espaces appartiennent déjà aux citoyens et qu'on peut les piétonner sans creuser six niveaux de béton en sous-sol. En effet, le crédit de 34 millions, que les contribuables paieraient par leurs impôts, est largement gonflé par tous les travaux de déplacement et de réfection des conduites induits par le trou du parking. Sans ce gouffre à millions, dans une période où les difficultés économiques ne vont pas manquer, la Ville pourrait créer et aménager plusieurs zones piétonnes, apaisées et salubres, dans tous les quartiers où elles manquent cruellement (Jonction, Plainpalais, Servette, Eaux-Vives, Malagnou, etc.), et ce au nom de l'équité territoriale et du droit des personnes à vivre dans un environnement sain, inscrit dans la Constitution genevoise (art.19).

Je terminerai par un rappel historique: Pierre Fatio, arquebusé en 1707, est considéré comme un martyr de la démocratie genevoise. Embellissons sa rue, qui en a bien besoin, plantons-y de vrais grands arbres, rendons-la aux piétons mais de grâce, sans y creuser de parking!

Publié: 26.01.2021, 20h32

0 commentaire

Laisser un commentaire...

1500



J'ai lu et j'accepte la [Charte des commentaires](#).

[Envoyer le commentaire](#)

inscrit comme: Terrtyvh yvan [Modifier](#)



[La une](#)

[Journal numérique](#)

[Archives du journal](#)

[Impressum](#)

[CGV](#)

[Déclaration de confidentialité](#)

[Contact](#)

[Abonnements](#)